Sommaire

Sommaire....1
Le Mot du Maire....3
Compte administratif et bilan comptable définitif 2012....7
1. Fonctionnement....7
1.1. Dépenses en €....7
1.2. Recettes en €....7
2. Investissement....8
2.1. Dépenses en €....8
2.2. Recettes en €....8
Budget 2013....9
1. Fonctionnement : Dépenses en €....9
2. Fonctionnement : Recettes en €....9
3. Investissement : Dépenses en €....9
4. Investissement : Recettes en €....10
5. Bilan comptable provisoire 2013 pour budget primitif 2014....10
6. Vote des 3 taxes et évolution de la fiscalité au cours du mandat....10
7. Evolution des taux communaux de 2008 à 2014....11
Bilan budgétaire du mandat....12
Bilan travaux 2008/2014 : Réseaux voirie....14
1. Voirie....14
2. Classement de la voirie....15
Travaux d'entretien....16
1. Elagage....16
2. Débroussaillage....16
3. Neige....17
4. Entretien et points à temps....17
5. Pose de panneaux....18
6. Chemins ruraux....18
Opérations diverses conduites de 2008 à 2014....19
1. Aires conteneurs....19
2. Enterré de réseaux....19
3. Réaménagements des ponts....20
4. Aménagements de sécurité....20
5. Désenclavement du Périé bas et aménagement d'un parking....21
6. Réhabilitation d'assainissement individuel....22
7. Aire de jeux : tennis, basket, pétanque....22
7.1. Tennis....23
7.2. Aire de pétanque....23
8. Cœur de village....23
Bilan travaux 2008/ 2014 : Bâtiments....26
9. Salle Georges Lagane....26
10. Salle des associations et presbytère....26
10.1. Salle des associations....26
10.2. Logement du presbytère....26
11. Bâtiments église, mairie, bibliothèque....27
12. Listours....27
Projets en cours de réalisation ou en programmation....28
1. Plan local d'urbanisme....28
1.1. Rappel des étapes....28
1.2. Concertation....29
2. Plan communal de sauvegarde....29
2.1. Rappel....29
2.2. Procédure....30
3. Gestion cimetière....30

4. Site....31
5. Logo et enveloppes....31
6. Achat réserve foncière....31
7. Interventions diverses....32
7.1. Opération nettoyons la nature....32
7.2. Intervention sur routes et réseaux....32
Structures partenaires, syndicats intercommunaux, regroupement pédagogique ou autre....33
1. Le Grand Figeac : nouvelle communauté....33
2. Ordures ménagères SMIRTOM de la région de Figeac....33
2.1. Rappel des jours de collecte....33
2.2. Distribution de sacs poubelles....33
2.3. Composteur pour déchets verts....34
2.4. Horaires des déchetteries....34
3. Transport à la demande....34
4. SIVU les trois versants....34
5. Syndicat intercommunal. de Capdenac le Haut (service eau potable et assainissement)....34
5.1. Prix de l'eau 2014....35
5.2. Station de démanganisation....35
6. Syndicat mixte du pays de Figeac 35
7. Sage Célé....36
8. Programme services culturels du Grand Figeac de janvier à juin 2014....37
9. Bibliothèques intercommunales (horaires d'ouverture)....38
9.1. Bibliothèques....38
9.2. Permanences de la Mairie....39
10. Centre de loisirs et communes associées (Fédération Partir)....39
11. R.P.I. Cuzac, Felzins, St-Félix, Lentillac St Blaise, St Jean Mirabel....39
11.1. Historique du RPI.1993-2013....39
11.2. Fonctionnement 2013-2014....41
12. Contingent d'incendie et de secours....41
Nouvelles de nos associations et loisirs....42
1. Comité d'animation....42
2. Nouvelles du club « Le trait d'Union - St Jean - St-Félix »....44
3. Société de chasse....44
4. Amicale don du sang....45
Divers....45
1. Règlement du tennis....45
2. Etat civil 2013....45
3. Recensement....46
4. Centenaire de la déclaration de la première guerre mondiale....46
5. Autres évènements qui ont fait la Une au cours de ce mandat....47
6. Un peu de tourisme lotois....48

Chêne foudroyé lors d'un orage en 2013 !

Le Mot du Maire

Comme chaque année, le bulletin « Les Ecoutes de Saint Jean » me permet de vous adresser à toutes et tous, mes meilleurs vœux ainsi que ceux de mon Conseil Municipal. Cette édition, 28ème du nom, est un peu particulière, puisqu'elle est la dernière de ce mandat et si ce bulletin demeure l'occasion de vous faire le bilan écrit de l'année écoulée avec les réalisations et les projets en cours, il sera aussi le support d'un succinct rappel de l'ensemble des actions conduites par vos élus de 2008 à 2014.

Le 14 décembre, le Conseil Municipal et moi-même vous avions invités à participer à une réunion publique afin de vous présenter un bilan avec l'ensemble des réalisations, les projets et les faits marquants de ce mandat et d'établir un débat.

Devant une faible mais studieuse assistance, ce compte-rendu a tenu ses promesses et m'a permis d'expliquer plus précisément, avec l'aide d'un power point, les tableaux sur l'évolution du budget et de la

fiscalité, préoccupation quotidienne de l'élu local, surtout pour les petites communes rurales comme la nôtre.

Vous retrouverez donc ou vous découvrirez les grandes lignes de ce compte-rendu dans ce dernier journal et vous pourrez ainsi juger de l'avancée des travaux engagés par notre équipe municipale durant cette année 2013 mais aussi durant l'ensemble de ce mandat.

Malgré les difficultés de tout ordre qui ne nous ont pas permis de progresser comme nous le souhaitions sur certains projets communaux, l'année 2013 a été riche de réflexions, d'accomplissements et de décisions essentielles.

Bien que notre pays subisse toujours les effets d'une crise importante, faisant participer les communes à l'effort de solidarité en réduisant les dotations, nous continuons à avancer, avec toutefois autant de prudence, les plans de financement de nos

divers projets devenant plus difficiles à élaborer.

Comme vous avez pu le constater, l'entendre ou le lire, la réhabilitation du cœur de village, inauguré le 16 novembre 2013, l'élaboration du plan local d'urbanisme, arrêté fin novembre 2013 pour avis des personnes publiques associées avant mise à l'enquête publique, le lourd projet d'extension et fusion de communautés, l'inévitable transfert de compétence voirie, et autres dossiers se sont accumulés au cours de ces années et notoirement au cours de l'année 2013 et Oh ! Combien d'heures sans sommeil voire de nuits de réflexions pour amener quelque part des solutions positives car c'est aujourd'hui que se construit demain et il ne faut pas se tromper !

Et bien si ce n'est pas encore totalement acté pour le PLU qui devrait se terminer par l'enquête publique au printemps prochain, la réhabilitation du cœur de village est réussite, le Grand Figeac est officiellement né, le transfert de la compétence voirie s'entoure de solutions apaisantes, je ne peux donc que

remercier aujourd'hui le Conseil Municipal et ses commissions internes qui ont su entendre que la compétence majeure demeure le développement économique et l'emploi et que bien d'autres compétences comme le sport, le tourisme, la petite enfance, les services à la personne, le haut débit ne peuvent et ne pourront être supportées par la commune seule.

Oui ! remercier donc tous les élus d'avoir participé aux nombreuses réunions et, su analyser, su faire confiance aux responsables futurs qui auront la lourde charge de la gouvernance, su faire confiance pour faire vivre Saint Jean Mirabel au sein de ce grand bassin de vie .

L'espace environnemental du bourg a fait peau neuve, aujourd'hui les bâtiments communaux, bien que restaurés, attendent des mises en conformité ; ainsi le programme de reprise de l'espace sanitaire de la salle Georges Lagane pour accès handicapés et le remplacement des menuiseries pour économie d'énergie vient d'être lancé en ce début d'année 2014.

Il n'y a pas que le bourg centre ! Et d'ailleurs le désenclavement du hameau du Périé attenant du bourg a autorisé l'implantation d'un parking venant compenser largement les places perdues dans le cadre de l'aménagement du bourg, travaux périphériques qui doivent se poursuivre mais doivent attendre la réalisation de la dissimulation des réseaux, projet qui sera présenté dès le premier semestre 2014.

La sécurisation et la dissimulation des aires à conteneurs, 2ème tranche en attente de subventionnement, et l'approbation du PLU au printemps prochain, outil de planification élaboré au regard des différentes exigences des instances supra - communales, qui devrait permettre d'organiser la vie sur notre territoire, et de définir son développement et sa protection, pour les prochaines années, sont autant de dossiers qui occuperont le futur.

Je ne pourrais terminer mes propos sans vous parler du devenir de Listours, ancienne ferme atypique, épousant un méandre du Célé, permettant de lui attribuer le nom de

site de Listours. Nous assurons le maintien des bâtiments en état, les terres sont bien entretenues et il reste en attente d'étude de tout projet qui puisse certes s'intégrer dans le site inscrit de la vallée du Célé.

Vous le voyez, bien que notre optimisme soit parfois égratigné face à l'érosion de nos ressources, de nos moyens, de nos capacités d'action couplée à une hausse des charges contraintes, nous demeurons déterminés pour défendre l'atout que sont nos communes pour notre pays.

Les Fragiliser, ce serait un risque inconsidéré notamment en nous privant de ce vivre ensemble dont nous sommes les porteurs quotidiens.

Aujourd'hui plus que hier l'intercommunalité tient une grande place dans nos obligations d'élus, et les compétences exercées y sont nombreuses dans la mutualisation des moyens humains et techniques, cependant les 36769 communes demeurent une force pour la république tant sur le plan social que sur le plan économique.

Je tiens à remercier fort chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré, au cours de ce mandat pour la vie locale. Je les encourage à continuer leurs actions pour le plaisir de tous. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents et formule le vœu qu'ils ressentent le réel plaisir de vivre dans notre paisible village et qu'ils viennent épauler nos animatrices et animateurs.

En ce début d'année 2014, au nom du Conseil Municipal, du personnel communal, des responsables des associations et en mon nom, je forme des voeux pour que l'année 2014 vous apporte à vous-même et à vos proches, la joie, la réussite et vous réserve une bonne santé.

Du 16 janvier au 15 février aura lieu un nouveau recensement de la population. Madame Hélène Dangé du hameau de La Serre sera notre agent recenseur. Réservons lui un bon accueil.

Que le rendez-vous électoral de 2014 soit pour Saint Jean Mirabel une poursuite sereine de notre dynamique d'actions !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Bernard Laborie
Maire

Compte administratif et bilan comptable définitif 2012

1. Fonctionnement

1.1. *Dépenses en €*

Charges à caractère général, entretien, voirie, bâtiments, consommation	35 367,59
Charges de personnel et frais assimilés	15 158,50
Autres charges de gestion courante	20 547,40
Charges financières	1 900,81
Atténuation de produits	8 601,50
Opération d'ordre	183,00
Total dépenses de fonctionnement 2012	**81 758,80**
Montant libéré pour investissement	69 629.33

1.2. *Recettes en €*

Produits financiers et opérations d'ordre	4,50
Produits exceptionnels	552,22
Produits des services et autres	1 931,80
Impôts et taxes	45 084,00
Dotations	93 389,21
Autres produits de gestion courante	10 426,40
Total des recettes de Fonctionnement 2012	**151 388,13**
Excédent de fonctionnement 2012	69 629.33
Excédents reportés	74 585.41
Excédent de recettes de fonctionnement de clôture	**144 214.74**

Bilan : Excédent de fonctionnement libéré en 2012 : 69 629€33
Excédents antérieurs reportés en fonctionnement en 2012 : 74 585€41
(**69 629€33** + 74 585€41 d'excédents antérieurs) = 144 214€74 qui ont été affecté par délibération à raison de 117 717€75 à l'investissement 2012 et 26 496€99 reporté en excédent de fonctionnement pour budget 2013.

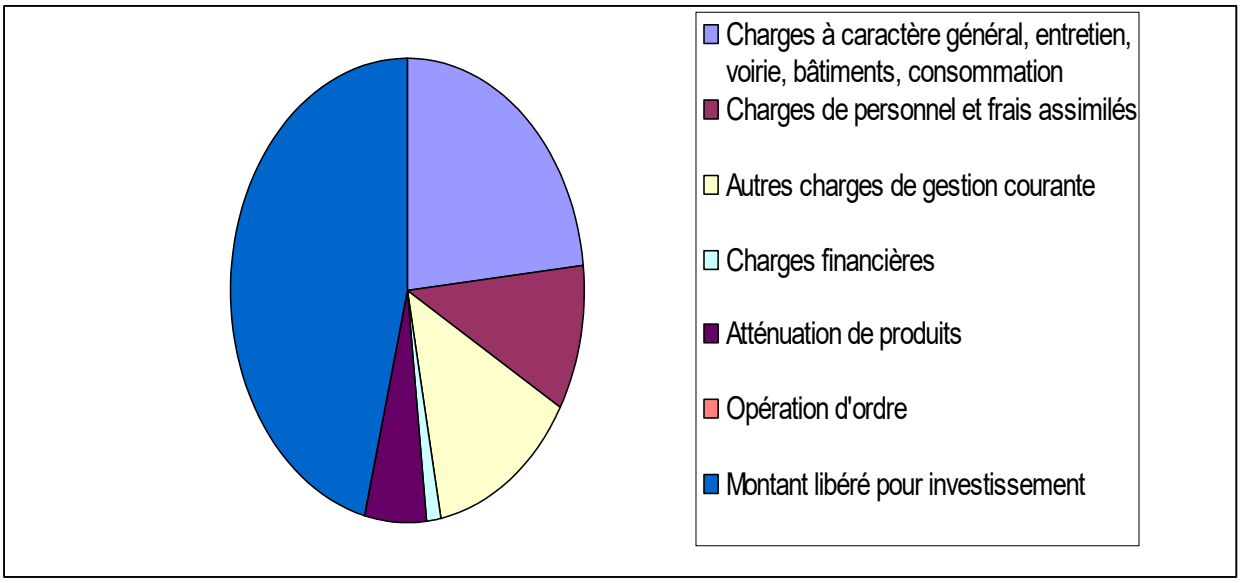

2. Investissement

2.1. *Dépenses en €*

	Prévues	Réalisées	Reconduites
Remboursement emprunt capital	12757.00	12270.85	-
Dépôt et cautions	733.00	-	-
Voirie	66 296,00	27 117,98	39 178,00
Equipement mairie	797,00	279,86	517,00
Bâtiments divers	15 000,00	950,34	14 000,00
Plan local d'urbanisme	14 017,00	10 237,76	3 779,00
Aménagement village, enterré de réseaux	8 556,00	8 552,73	-
Achat réserve foncière	24 000,00	0,00	24 000,00
Réaménagement aire de jeux	4 500,00	0,00	4 500,00
Acquisition matériel divers	1 245,00	828,55	416,00
Bâtiments salle Georges Lagane	85 000,00	1 581,35	83 418,00
Aménagement de sécurité	20 398,00	7 177,58	13 220,00
Cache conteneur	20 918,00	20 916,03	-
Cœur de village	118 000,00	111,95	90 000,00
Total dépenses investissement	**391 667.00**	**89 961.98**	**273 028,00**

2.2. *Recettes en €*

	Prévues	Réalisées	Reconduites
TVA	27 000,00	9 907,89	-
Affectation de crédits antérieurs	24 054,00	24 054,49	-
Etat et établissements nationaux	25 500,00	-	25 500,00
Région	49 000,00	19 000,00	29 000,00
Départemenbt	8 000,00	-	8 000,00
DETR	50 760,00	7 760,00	41 477,00
Amendes de police	5 000,00	8 313,10	-
Autre	3 000,00	-	3 000,00
Communes	4 000,00	4 386,24	-
Opération d'ordre	183,00	183,00	-
Total des recettes d'investissement	**196 314,00**	**73 604,72**	**106 977,00**
Virement section de fonctionnement	130 663,00	-	-
Résultat reporté N-1	64 690,00	64 690,51	-
Total global des recettes investissement	**391 667,00**	**138 295,23**	-
Excédent global d'investissement 2012		**48 333.25**	-

Bilan comptable 2012 pour budget primitif 2013 en €

Excédent de fonctionnement global 2012 report	144 214,74
Excédent d'investissement de clôture 2012	48 333.25
Recettes prévisionnelles investissement, non réalisées	106 977.00
Total global des recettes	299 524.99
Dépenses d'investissement reconduites en reste à réaliser	273 028,00
Excédent de clôture : les deux sections confondues	26 496.99

Budget 2013

1. Fonctionnement : Dépenses en €

	Prévu	Réalisé au 31.12.2013
Charges à caractère général, entretien, voirie, bâtiments, consommations	42 444.00	31 433.42
Charges de personnel et frais assimilés	16 580.00	15 736.34
Autres charges de gestion courante	20 460.00	19 917.34
Charges financières	1 465.00	1 464.53
Dépenses imprévues	2 721.00	-
Atténuation de produits	9 140.00	9 139.44
Charges exceptionnelles	300.00	267.36
Total prévisionnel dépenses de fonctionnement 2013	93 110.00	**77 958.43**
Excédent de fonctionnement libéré en 2013 ou fonds libres pour investissement	88 286.00	Non affecté au 31.12.2013
Dépenses prévisionnelles de l'exercice	**181 396.00**	

2. Fonctionnement : Recettes en €

	Prévu	Réalisé au 31.12.2013
Produits des services	1 450.00	1 307.40
Produits exceptionnels	-	821.49
Impôts et taxes	51 139.00	48 141.68
Dotations	92 311.00	86 560.65
Autres produits de gestion courante	10 000.00	7 429.00
Total prévisionnel des recet. de fonct. 2013	154 900.00	144 440.22
Excédent de fonctionnement 2012 reporté	26 496.00	26 496.99
Bilan provisoire recettes de fonctionnement 2013	181 396.00	**170 937.22**
Excédent provis. de fonctionnement libérable	**92 968.79**	***Dont 66 481.79 de 2013***

3. Investissement : Dépenses en €

	Prévu	Réalisé au 31.12.2013	Report pour 2014
Charges financières	10 913.00	10 912.67	-
Frais liés à réalisation (abribus)	3 170.00	3 169.20	-
Frais liés à réalisation (amortissement)	420.00	419.94	-
Caution pour logement	550.00	550.00	-.
Equipement Mairie	1 491.00	-	1400.00
Voirie 2013 et voirie bourg	61 928.00	29 423.77	30 000.00
Aménagt de village enterré réseaux 2ème T	10 000.00	-	N Program.
Bâtiments divers	14 000.00	2 911.05	11 000.00
Acquisition matériel divers	916.00	62.25	850.00
Aménagement aire de jeux	4 500.00	2 523.56	terminé
PLU	11 779.00	5 890.30	5 800.00
Réserve foncière	24 000.00	1 397.53	20 000.00
Mise en conformité salle G Lagane	83 418.00	3 071.78	79 500.00
Aménagement de sécurité accès hameaux	23 220.00	18 490.16	terminé
Aires cache conteneurs 2ème tranche	30 000.00	-	30 000.00
Cœur de village	90 000.00	70 494.67	19 500.00
Borne incendie	2 250.00	2 212.60	terminé
Total des dépenses investissement 2013	372 555.00	**152 289.13**	***198 050.00***

4. Investissement : Recettes en €

	Prévues	Réalisées au 31.12.2013	Restes à réaliser
TVA	10 402.00	10 208.07	-
Réseau d'assainissement amortissement	840.00	839.88	-
Divers (caution + vente terrain)	-	817.36	-
Enterré de réseaux région+ Minist. Int	3 000.00	-	3 000.00
Bâtiments mise aux normes et divers	37 794.00	5 038.00	32 756.00
Subvention PLU	12 500,00	-	12 500.00
Subvention cœur de village région	19 000.00	-	19 000.00
Subventions DETR et Minist. intérieur	34 683.00	14 880.00	19 803.00
Total	118 219.31	31 783.31	87 059.00
Excédent de fonct capitalisé	117 717.00	117 717.75	-

Prélèvement sur recettes de fonctionnement	88 286.00	-	N.Affect. au 31.12.2013
Total des recettes d'investissement 2013	324 222.00	**149 501.06**	**87 059.00**
Excédent antérieur	48 333.00	48 333.25	-
Total cumulé	372 555.00	**197 834.31**	**-**

5. Bilan comptable provisoire 2013 pour budget primitif 2014

Dépenses de fonctionnement 2013	77 958.43
Recettes de fonctionnement 2013 + excédents reportés	170 937.22
Excédent global de fonctionnement provisoire avec report	**92 978.79**
Dépenses d'investissement 2013	152 289.13
Recettes d'investissement 2013	197 834.31
Excédent global d'investissement avec report	**45 545.18**
Recettes investissement prévisionnelles non réalisées	87 059.00
Total recettes globalisées	225 582.97
Total dépenses d'investissement en restes à réaliser	198 050.00
Excédent provisoire de clôture des deux sections confondues	**27 532.97**

Toutes les opérations de recettes de fonctionnement ne sont pas réalisées au moment de l'élaboration du journal. Les dépenses et les recettes d'investissement reconduites pour 2014 ne sont que celles qui sont engagées d'où l'excédent provisoire de 27 532.97€.

6. Vote des 3 taxes et évolution de la fiscalité au cours du mandat

En 2013, le Conseil Municipal a retenu une augmentation des taux sur la base de 1% pour la taxe d'habitation et la taxe foncière bâti de la commune. (Pas d'augmentation de la taxe foncière non bâtie et pas d'alignement sur l'inflation qui sur les deux ans a dépassé les 3 %). L'on nous rappelle que les décisions de préservation de taux moyens (communes rurales notamment) pénalisent, non seulement les montants de subvention mais aussi la progression de la fiscalité de l'intercommunalité !

7. *Evolution des taux communaux de 2008 à 2014*

Taxes communales	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Progression
Taxes d'habitation	7.85	8.05	8.15	8.15	8.23	8.31	5.85%
Taxes Foncier Bâti	8.29	8.42	8.52	8.52	8.62	8.71	5.06%
Taxes Foncier Non Bâti	124.84	124.84	126.36	126.36	127.60	127.60	2.21%

Remarque : Pour notre commune la progression des taux n'a pas suivi l'inflation sur les 6 ans avec 1% environ pour la TH ; 0.8% pour le FB et 0.4% pour le FNB.

TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX ANNEE 2012

	COMMUNES	TH	FB	FNB
CANTON FIGEAC EST	Bagnac-sur-Célé	8,49	20,61	140,74
	Cuzac	8,00	7,80	118,73
	Felzins	8,18	10,91	146,72
	Figeac	**11,57**	**24,13**	170,82
	Lentillac-Saint-Blaise	9,82	12,97	**180,85**
	Linac	6,89	6,89	100,01
	Lunan	10,34	13,55	167,85
	Montredon	9,24	13,58	167,96
	Prendeignes	6,23	**4,38**	**87,03**
	Sain-Félix	10,66	11,25	167,75
	Saint Jean Mirabel	**8,23**	**8,62**	**127,60**
	Saint Perdoux	**5,52**	10,42	94,54
	Viazac	8,46	8,54	129,36
CANTON FIGEAC OUEST	Béduer	10,29	12,65	135,07
	Camboulit	**13,25**	16,15	93,96
	Camburat	8,36	10,93	120,36
	Capdenac	**5,57**	15,40	81,44
	Faycelles	12,10	22,15	81,89
	Figeac	11,57	**24,13**	**170,82**
	Fons	9,09	**9,29**	140,98
	Fourmagnac	9,77	15,45	**72,48**
	Lissac-et-Mouret	8,75	13,32	133,33
	Planioles	8,45	12,03	132,39

	Taux communaux		Taux nationaux	Taux départementaux
	Taux 2012 (%)	Taux 2013 (%)	Taux 2012	Taux 2012
TH	8,23	8.31	23.83	18.05
FNB	127.60	127.60	48.79	145.95
FB	8.62	8.71	20.04	21.58

La suppression de la taxe professionnelle a entraîné et entraîne une réforme de la fiscalité locale sur laquelle se prononce la communauté de communes. Les services fiscaux et les services de la communauté étudient des plans de cotisation par tranche afin de retrouver équité. (Se référer ultérieurement au journal de Figeac-Communauté pour des explications plus complètes).

Fiscalité de l'EPCI (Figeac-Communauté) et du Département (Conseil Général)

	EPCI	département
	Taux 2013 (%)	Taux 2013 (%)
Taxe Habitation	7.92	plus de prélèvement
Foncier Non Bâti	6.86	22.49
Foncier Bâti	0.119	
Cot.Foncière Entreprise	32.91	

Taxe enlèvement ordures ménagères 2013 du SMIRTOM : 10,67%

Couleurs d'automme

Bilan budgétaire du mandat

Les tableaux suivants permettent les remarques suivantes :

Une moyenne de 120 000€ d'investissement par an. La dette emprunt est faible par rapport aux recettes du budget général car de nombreux investissements ont été réalisés sans emprunt et n'ayant cessé de baisser elle autorise une bonne marche de manœuvre pour les investissements futurs.
Les recettes de fonctionnement progressent faiblement alors que les dépenses obligatoires grèvent peu à peu la part libérable pour d'investissement.

INVESTISSEMENT	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes	138 149,73	104 238,68	123 808,27	91 244,69	172 221,57	73 604,72	149 501,06
recettes reportées	35 265,78	56 581,05	92 286,43	119 962,82	116 800,88	64 690,51	48 333,25
Dépenses	116 834,46	70 275,30	97 873,88	96 148,63	224 464,48	89 961,98	152 289,13
16 Remboursement emprunt capital	**11 235.36**	**11 706,84**	**10 235,52**	**10 721,83**	**16 067,67**	**12 207,85**	**10 053,25**
Echéance totale	**14 359.26**	**14 325,34**	**12 306,82**	**12 306,82**	**18 213,88**	**14 108,66**	**11 225,58**
Ratio par rapport au recettes de fonctionnement	**10.41%**	**9,91%**	**8,14%**	**8,18%**	**12,41%**	**9,31%**	**7,44%**

FONCTIONNEMENT	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
							31,12,2013
Recettes	**142 793,41**	**144 451,05**	**151 174,87**	**150 413,01**	**146 731,40**	**151 388,13**	**144 440,22**
Résultat reporté	15 580.87	23 341,95	15 045,25	29 722,84	37 056,00	74 585,41	26 496,99
Total	156 374,28	167 793,00	166 220,12	180 135,85	183 787,40	225 973,54	170 937,21
Dépenses	**60822,32**	**66 794,90**	**69 709,28**	**76 661,15**	**85 179,07**	**81 758,80**	**77 958,43**
Résultat de clôture	97 551,96	100 998,10	96 510,84	103 474,70	98 608,33	144 214,74	0
ratio dépenses Fonct/recettes	**42,59%**	**46,24%**	**46,11%**	**50,96%**	**58,05%**	**54%**	0
Dépenses (Détails)							
11 - Charges à caractère général énergie- fournitures entretien – taxes	20 323,84	25 916,44	28 046,22	28 623,49	38 396,96	24 677,75	31 433,42
12 - Charges de personnel charges + cotisations	12 853,90	13 268,84	15 230,79	15 073,57	15 308,24	15 054,02	15 736,34
65 - Autres charges de gestion courante contributions diverses (écoles) autres organismes , indemnités	14 263,23	14 733,62	14 103,47	19 521,60	19 145,00	20 507,40	19 917,34
autres atténuation de produits		10 257,50	10 257,50	11 857,50	10 373	8 824,50	9 406,80
66 - Charges financières intérêts	**3 123.85**	**2 618,50**	**2 071,30**	**1584,99**	**2 146,21**	**1900,81**	**1464,53**
Détails : Recettes							
70 - Produits des services	3 828,28	4 286,15	1 564,05	2 676,09	1 416,00	1931,80	1307,4
73 - Impôts et taxes	42 024,55	42 851,26	44 196,57	42 230,12	456 552,70	45 084,00	48 141,68
74 - Dotations participation	87 690,48	89 019,14	94 081,01	94 518,00	91 892,00	93 389,21	86 560,65
75 - Revenus immeubles	9 250,10	8 294,50	11 332,24	10 987,80	7 773,20	10 426,40	5 902,00

EMPRUNT 2008-2013

Année	Intérêts	Capital	Montant de l'échéance
2008	2618,50	11706,84	14325,34
2009	2071,30	10235,52	12306,82
2010	1584,99	10721,83	12306,82
2011	2146,21	16067,67	18213,88
2012	1900,81	12207,85	14108,66
2013	1464,53	10912,67	12377,20
TOTAL	**11786,34**	**71852,38**	**83638,72**

En 2014 l'échéance sera de 9 591€84 et en 2015 de 6 806€48 soit 4.5% sur un budget de 150 000€

Bilan travaux 2008/2014 : Réseaux voirie

1. Voirie

Portions de voies ou voies communales avec reprise de la couche de roulement, avec des busages, des poutres de rive, du curage de fossés du re-profilage, selon le cas.
Rappel : une convention est établie avec les propriétaires pour les busages de passages privés. La commune prend à charge la pose et le propriétaire la fourniture des buses.

2008.2009.2010

2008	travaux La Pierre Levée, La Serre + élagage
2009	La Messonie, Les Fargues, La Croix, La Roque Cirganiol, Lastapie /St Rames
2010	Assainissement pluvial La Roque, traversée hameau de la Roque + poutre de rive route de La Croix, et la Neulie

2011.2012.2013

2011	Chemin des Aubresquiès, Chemin la Pierre Levée poutre de rive La Roque Pechmerle, achat lame à neige
2012	Palicou, les Aubresquiès la Neulie, aire de délestage route de La Roque Pechmerle, poutre de rive et route de la Croix, route des Cabroulies
2013	Chemins ruraux, élagage 1ère tranche, route de Montplaisir, route du Périé Bas

Et passage tous les ans sur l'ensemble du réseau routier en point à temps.

Route de Montplaisir

Les travaux de réfection de voirie réalisés en 2013 ont concerné :

- la réfection intégrale sur 500 m de la voie communale n°07 de la route départementale 31 au haut de Montplaisir et une reprise de mouillère à La Croix
- le goudronnage de la route du Périé Bas

- la mise en sécurité de chemins ruraux (St Rames , Les Fargues)

Bilan des travaux routiers 2008/2013

Année	Voirie	Entretien points à temps	total
	investissement	Fonctionnement	
2008	10 555,66	0	10 555,66
2009	32 759,65	1 495.00	34 254,65
2010	35 757,84	1 612,76	37 370,60
2011	18 378,34	4 051,45	22 429,79
2012	27 022,35	3 049,80	30 072,15
2013	27 713,94	2 261,10	29 975,04
Total	**152 187,78**	**12 470,11**	**164 657,89**
Moyenne			27 442,98

Cette moyenne de 27 442€98 nous guide pour le transfert financier à la communauté des dépenses annuelles de voirie sachant qu'il a été transféré 80% du réseau de voies d'intérêt communautaire.

Des portions de voies telles que la traversée de La Roque, de Pannacard et de la Pierre levée ont fait l'objet d'appel d'offres en 2013. Ces portions seront proposées dans les travaux neufs de voirie en 2014/2015 avec, pour le secteur de la Pierre Levée la mise en sécurité du point de vue écoulement des eaux pluviales rendant la voie dangereuse en hiver tout comme la montée de la route de La Serre.
Un dossier travaux de mise en sécurité, avec demande de subventionnement sur le produit des amendes, a été déposé pour 2014 et concerne les voies citées ci-dessus et la sortie de Palicou.

2. *Classement de la voirie*

Service DDT

Classement de la voirie

Les voies communales ont été numérotées, classées et répertoriées afin de les définir d'intérêt communautaire ou non.
Ainsi nous avons :
longueur voirie communale : 20 412ML
sans compter la voirie rurale.

Voirie non retenue : 2 859ML (voies non revêtues par exemple ou ne desservant pas une maison)
Voirie d'intérêt communautaire :17 553ML
Voirie d'intérêt communautaire transférée 79% soit : 13 943ML

Ce classement a été élaboré par la commission voirie avec la précieuse collaboration et la participation des services de la direction des territoires tant sur le terrain que dans la rédaction des tableaux.

Travaux d'entretien

Débroussaillage, élagage, déneigement, fourniture de sel, point à temps, pose de panneaux de signalisation, chemins ruraux

Débroussaillage

Des travaux d'entretien sont reconduits d'année en année soit ponctuellement comme l'élagage ou les curages de fossés soit régulièrement comme le débroussaillage et les points à temps.

1. Elagage

Une première tranche d'élagage a eu lieu en décembre 2012 et janvier février 2013. Elle a concerné principalement les routes de La Neulie, de La Serre, des Aubresquiés, de Montplaisir, de la Messonie, des Fargues et de la Croix.

Une deuxième tranche est prévue pour ce début d'année pour les voies de La Roque, Palicou, Cirganiol, le Ser et la Croix St Rames etc…

Elagage 2012.2013

2. Débroussaillage

Les travaux de débroussaillage ont toujours été effectués par une entreprise privée avec un passage au printemps et un passage plus approfondi à l'automne.

Nous renouvelons nos remerciements aux riverains pour leurs interventions ponctuelles concernant le nettoyage des abords des routes et des chemins ruraux.

Si besoin, Mr Frédéric Imbert, le nouvel employé du SIVU, peut intervenir. Faites-en remonter la demande. Merci de votre participation, de vos informations et de votre compréhension.

3. Neige

Rappel : depuis 2011 la commune s'est dotée d'une pelle à neige. Par convention reconductible entre la commune et Mr Lacam, agriculteur à Cirganiol, le service de déneigement est effectué par celui-ci, avec son tracteur, selon un circuit établi par le Conseil Municipal.

Pelle à neige en service sur nos routes en 2013

Il faut 4 à 5 cm au minimum pour que l'intervention soit jugée utile. Sachant qu'il faut près de 2 heures pour effectuer un passage sur l'ensemble du réseau, nous vous demandons compréhension. Cependant, s'il y a urgence veuillez vous rapprocher d'un élu afin de faire remonter l'information.

Merci de votre compréhension, de votre patience et de votre bonne volonté. Nous ne restons pas insensibles aux risques et aux inconvénients dus à ces intempéries. Nous comptons aussi sur l'aide spontanée de chacune et chacun d'entre nous pour apporter aide selon les moyens. Merci par avance.

En 2013 il y a eu 4 interventions. Nous n'avons de sableuse mais comme chaque année, un dépôt de sel est mis à disposition dans les divers hameaux, et chez les élus.

4. Entretien et points à temps

Des travaux d'entretien sont en général réalisés chaque année afin de maintenir un réseau convenable et sécuritaire.

Employé communal (SIVU) et entreprise privée

5. Pose de panneaux

Des panneaux de signalisation ont été posés au cours de ce mandat par les membres de la commission voirie. Cette opération devrait se renouveler avec une révision des panneaux sans issue. (Ils sont en commande). La mairie dispose de panneaux de chantier mis à disposition pour sécuriser ponctuellement la circulation avant remise en état. La sécurité sur nos voies est une priorité.

Pose de panneaux en 2012

Le nouveau classement de la voirie a occasionné une nouvelle numérotation des voies. Cela va demander la pose de panneaux avec le numéro des voies et probablement l'attribution, ici et là de noms de rues dans le bourg mais aussi dans les hameaux. Ceci sera bénéfique pour le service de distribution du courrier mais aussi pour intervention des secours. A suivre….

6. Chemins ruraux

Les chemins ruraux principaux, souvent utilisés comme chemins de randonnée, sont régulièrement entretenus en débroussaillage et font l'objet d'intervention ponctuelle si nécessité sécuritaire. Le chemin dit chemin du moulin de Bouluech jadis chemin de La Roque à Bouluech a été remis en état de St Rames à Bouluech avec la participation des mairies de St Jean Mirabel et de Bagnac/Célé mais aussi des randonneurs. Exemple à suivre pour d'autres chemins de liaison. Le chemin des Fargues a lui aussi reçu réhabilitation qui devrait se poursuivre après avoir retrouvé sa place initiale à l'approche du hameau.

Intervention sur chemins ruraux en 2013

Opérations diverses conduites de 2008 à 2014

1. Aires conteneurs

La première tranche du programme de dissimulation et de sécurisation des aires à conteneurs a été effectuée en 2011 et 2012 pour un coût total qui s'est élevé à 26 702€ HT. Elle a reçu un subventionnement de la région (4000€) et la participation des communes riveraines pour un montant de 923€ pour St-Félix et 3 463€ pour Lunan, soit un coût de 18 496€ pour la commune.

Avant

Après

La deuxième tranche aurait dû se réaliser en 2013 mais elle n'a pas obtenu le subventionnement sollicité. Elle a été reportée à 2014 avec renouvellement du financement. Elle concerne 17 points de collecte ; Policou, Cirganiol, Montplaisir, Lastapie, La Croix, Le Périé, Cimetière, La Serre, ainsi que tous les points le long de la D2 et D13 en commun avec la commune de Saint Félix.

Le devis estimatif HT s'élève à environ 28 000€. Subventionnement sollicité auprès de l'Etat et de la Région et participation de la commune de St Félix pour les aires communes. Merci pour votre participation et compréhension. Merci aux propriétaires riverains qui ont fait, font (feront) cession de terrain et ainsi autorisent et (autoriseront) la réalisation d'emplacements parfois pas faciles à implanter.

2. Enterré de réseaux

La première opération a concerné les hameaux de Pannacard et de La Roque. Elle s'est terminée en 2012 pour un coût de 134 699€HT pour la commune soit seulement 25% du coût global de l'opération. Sachant que sur cette part de financement la commune a perçu 62 924€ de subventions (état, région et fédération d'électricité) le coût réel s'est élevé à 71 775€.

Pannacard

La Roque

La deuxième opération concernera les secteurs du Périé Bas et du lotissement du Périé, en prolongement de la réhabilitation du cœur de village. Elle est liée au désenclavement du hameau du Périé et à la création du nouveau parking. L'étude est en cours ainsi que le montage du dossier de financement.

Enterré déjà effectué en 2013 sur la route du Périé bas avant goudronnage

3. Réaménagements des ponts

Dans le cadre d'une mission guidée par la direction des territoires a été menée une opération de contrôle des ponts communaux. Les ponts nécessitant des travaux de mise en sécurité ont fait l'objet de rénovation en 2010.2011.

Pont sur VC La croix

- Bilan des travaux
- Dépenses HT : 17 471€05
- Subvention : 6 972€36 sur le produit des amendes de police. (40%)

4. Aménagements de sécurité

Au cours de ce mandat ont été menées deux opérations d'aménagement de sécurité subventionnées par le produit des amendes.

Ainsi des interventions ont eu lieu sur les secteurs de La Neulie, route de La Roque Pechmerle, route de la Croix, le Périé bas et sortie Pannacard sur la départementale 2.

Une nouvelle opération avec sollicitation d'un subventionnement du produit des amendes de police, est en cours d'étude concernant les secteurs de La Pierre Levée, La Serre (écoulements importants d'eau d'infiltration rendant les routes dangereuses en cas de gel) et sortie Palicou.

Etude et dossier encore portés par les services de la DDT. Ce service va disparaître.Il sera créé un service intercommunal en 2014.

Périé bas

liaison Les Aubresquies la Neulie

5. Désenclavement du Périé bas et aménagement d'un parking

Ce dossier a été la volonté et le devoir du désenclavement de l'accès du Périé Bas. L'opportunité en l'acquisition d'un terrain vague et la compréhension des riverains en autorisant des cessions de terrain pour alignement ont permis non seulement de sécuriser l'accès au hameau mais aussi de réaliser l'aménagement d'un nouveau parking près de la salle Georges Lagane.

Préparation du chantier

Progression de l'aménagement du désenclavement et du parking du Périé Bas

Les travaux d'accessibilité sont terminés cependant les aménagements du parking et de l'aire autour du puits, doivent attendre la réalisation des enterrés de réseaux. Projet en cours d'instruction concernant le hameau du Périé, le lotissement du Périé et les secteurs de la Teule.

Bilan des travaux réalisés

Le Périé Bas (extension du bourg)	Montant travaux HT	Montant travauxTTC
Aménagements de sécurité	21 308€	25 484€36
Réalisation du parking	15 460€	18 490€16
total	36 768€	La TVA est récupérée
Subventions reçues	14 435€	Soit 39%

6. Réhabilitation d'assainissement individuel

Opération groupée conduite en 2010

Assainissement avec bac à sable drainé

Cette opération groupée conduite par le syndicat de rivière le Smirtom et l'Agence de l'eau a permis aux pétitionnaires d'obtenir auprès de l'Agence des aides (50%) quand l'opération était reconnue recevable par l'Agence. Ainsi 8 dossiers ont été subventionnés sur 10 réalisés.

Les nouvelles opérations groupées de réhabilitation d'assainissement individuel seront portées par le SPANC avec l'aide technique du Syndicat Rance Célé. Si le dossier présenté représente une pollution sur terrain d'autrui ou voie publique il peut être retenu par l'Agence. A suivre…

7. Aire de jeux : tennis, basket, pétanque

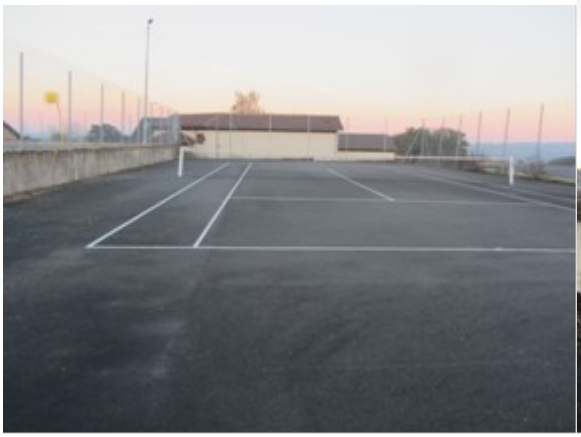

Tennis

Pétanque

7.1. *Tennis*

En 2008.2009 réfection totale du terrain de tennis pour un coût de 14 390€ avec une subvention de 5 000€ du FDE. Pour l'utiliser retirer en mairie une carte d'abonnement ou des tickets horaires (voir tarifs et réservation).

7.2. *Aire de pétanque*

En 2013 réalisation d'une petite aire de pétanque en prolongement de l'aire de basket pour un coût de 2 110€ (Accès libre).

8. Cœur de village

Entrée à Figeac communauté en 1998 avec le deuxième groupe, Saint Jean Mirabel a bénéficié ici de l'une des nombreuses compétences de notre communauté, la compétence réhabilitation des cœurs de village dans le cadre d'aménagement qualitatif des espaces publics. Ainsi dès le début des années 2000, le CAUE en établissait le périmètre et en définissait les enjeux d'aménagement. Il a fallu attendre son tour, mais cela en a valu la peine, et aujourd'hui l'ensemble des travaux a bien répondu à un besoin, ne serait-ce que les aménagements des espaces immédiats entourant les bâtiments publics.

Sur la base du cahier des charges du CAUE, du dossier de consultation dressé par la DDT, ce projet d'aménagement a été réalisé en groupement de commande entre la communauté de communes et la commune avec un fonds de concours du Département du Lot pour la voirie départementale. Opération confiée au cabinet d'étude CET Infra qui en a assuré la mission complète de maîtrise d'oeuvre.

Validé en 2011 et présenté aux riverains et à la population en réunion publique le 19 janvier 2012 ce projet s'est dessiné autour de trois pôles : l'ancien village (place de l'église), le nouveau pôle (mairie - salle polyvalente) et l'axe reliant ces deux secteurs.

Travaux

Pour le pôle ancien, l'aménagement a consisté à mettre en valeur le parvis de l'Eglise et le Tympan roman (monument classé) et à requalifier l'ensemble de la place afin d'en supprimer l'aspect routier, le tout enjolivé par des plantations et des espaces enherbés. Le monument aux Morts a été restauré et le clocher a également fait l'objet d'une mise en lumière avec un choix d'éclairage réalisé suite à des essais sur site. La conciliation d'usage entre les espaces véhiculés et le parvis d'Eglise a permis d'offrir à cet édifice, initialement noyé dans le bitume, une assise et une mise en valeur à la fois sécuritaire, noble et chaleureuse.

Concernant le nouveau pôle, l'objectif était d'organiser le site en fonction des différents usages (espaces administratifs et bibliothèque, salle des fêtes, halte du marcheur, et barbecue) afin d'avoir un espace fonctionnel et harmonieux. L'organisation des différents accès et la création d'un parvis de Mairie a permis de marquer la hiérarchisation des espaces et d'offrir une meilleure lisibilité des lieux.

Parvis de l'église et mur de soutènement espace public

La plate forme centrale du village est mise en valeur par un muret à parement en pierre et a vu la réimplantation du barbecue initialement placé devant la mairie. L'aménagement paysager du site a conforté son usage d'espace d'échange et de vie car c'est ici que s'organisent les festivités, que se rassemblent les nombreux marcheurs du chemin de Saint Jacques savourant calme et repos, ultime étape avant d'atteindre Figeac.

L'aménagement du carrefour, de part la restauration de la statue «Jeanne d'Arc» et la création d'un cheminement piéton arboré a permis de mieux matérialiser la liaison entre les deux pôles et incite le marcheur à aller découvrir le secteur de l'Eglise. Ainsi les principes d'aménagement retenus et les revêtements de sols améliorent la lisibilité et la liaison entre des différents espaces du village.

Les marchés d'un montant global de 338 628 € HT ont été attribués aux entreprises Marion Espaces verts et Gregory qui a utilisé trois sous traitants l'entreprise de maçonnerie Alain Marion/Malaret, l'entreprise SDEL Quercy et l'entreprise Christophe Delclaux.

Restauration du monument aux morts et du monument Jeanne d'Arc

Commencés fin décembre 2012 les travaux se sont déroulés principalement en période hivernale et on peut le voir sur de nombreuses photos la météo n'a pas toujours été clémente et, bien qu'il y ait eu 18 jours d'arrêt de travail pour fortes intempéries, les ouvriers ont fait preuve de courage et su répondre avec professionnalisme aux exigences du chantier pour finir aux alentours de juin 2013. La fête votive de la Saint Jean a pu avoir lieu !

Plantation des nouveaux arbres

Reconstitution du barbecue

Pour la communauté le montant des travaux s'est élevé à 265 000€HT avec un subventionnement de 64 000€ de DETR 39 000€ du département et 19 000€ de la région.

Pour la commune le montant des travaux s'est élevé à 72 702€ HT somme à la quelle s'ajoutera 50% du coût de la voirie qui s'est élevé à 78 000€ HT sachant que le Conseil Général du Lot s'est engagé à participer à hauteur de 19 652€ pour la route départementale par le biais d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et d'un transfert définitif à la commune.

La commune a reçu un subventionnement de 24 000€ de DETR, 19 000€ de la région et 10 000€ de réserve parlementaire. Il est à noter que le syndicat d'eau potable et la Saur ont pris à charge le repositionnement des canalisations et des boîtiers de relève profitant des terrassements et des tranchées ouvertes ainsi que ERDF qui a dû intervenir pour le déplacement d'un coffret alimentant l'éclairage public.

J'insisterai sur l'importance des financements, financements publics, dits croisés qui ont permis de finaliser avec succès cette opération. Etat, région, département, réserve parlementaire, communauté, commune.

Inauguration le samedi 16 novembre 2013

Bilan travaux 2008/ 2014 : Bâtiments

9. Salle Georges Lagane

En 2008 : pose d'un nouveau carrelage dans la cuisine , pose d'un nouveau chauffe-eau , achat d'une armoire et d'une friteuse avec la commune de St-Félix.
Total ht : 4 364€. Subvention du fonds départemental d'équipement : 2726€

En 2009 : pose de cendriers, mise aux normes des branchements électriques, achat d'un four et d'une armoire chaude.
Total ht : 5 550€ avec une subvention de 1 500€ du FDE

En 2011 diagnostic thermique, achat d'un équipement sono avec les associations et divers équipements pour confection d'un meuble sono.
Total ht : 2 667€ avec une subvention des associations de 1500€

En 2012 : Réalisation de travaux de mise aux normes de l' installation électrique, du gaz et des kits de désenfumage suite aux remarques effectuées lors des contrôles périodiques obligatoires.

En 2013.2014 : Réhabilitation intégrale de la pièce ancienne mairie et des toilettes pour améliorer l'espace sanitaire avec accès handicapés. Avec WC homme et WC dame. Rénovation des menuiseries de la grande salle dans le cadre d'économie d'énergie et de confort. Le projet est estimé à 80 000€ subventionné par la région, l'état, le département et le ministère de l'intérieur subventions obtenues représentant 55% du coût global. Travaux prévus de fin janvier 2014 au 15 avril.

Salle Georges Lagane

Salle des associations

10. Salle des associations et presbytère

10.1. *Salle des associations*

Travaux effectués sur plusieurs années avec la réfection de la toiture, la restauration des murs du sous sol pour un coût global de 12 929€ avec une subvention de 2 600€ de FDE.

10.2. *Logement du presbytère*

Réhabilitation du logement pour sa mise aux normes avec isolation thermique par la réfection des menuiseries extérieures notamment et reprise de l'isolation des plafonds. Travaux d'électricité et de plomberie. Réhabilitation de la cuisine, de la salle de bain et de la cheminée. Coût global des travaux sur plusieurs années : 19 500€.

11. Bâtiments église, mairie, bibliothèque

Fournitures diverses pour le fonctionnement, placard pour l'église, drapeaux, vidéo projecteur, écran pour la mairie, onduleur pour la bibliothèque pour un global de 6 500€

Achat d'un défibrillateur et d'un boîtier chauffant, pour un coût de 1 800€ avec une subvention de 400€ de Groupama.

Changement de la borne d'incendie du bourg (1 800€). Achat de la licence IV libérée par la cession d'activité du restaurant La Mirabelle (3 000€). Cette licence est mise à disposition des associations de la commune.

Pour le bon fonctionnement de la bibliothèque et son enrichissement en livres et documents la commune attribue annuellement une subvention de 300€. Grâce à ces achats et à quelques dons, le nombre de livres aux pastilles rouges augmente. Nous vous invitons à venir prendre un moment de détente et de loisir lecture auprès de nos animatrices bénévoles et même les épauler.

Mairie biblitothèque

Listours

12. Listours

Cette ferme acquise par la commune en 2000/2001 a fait l'objet de nombreuses réunions qui n'ont pas abouti sur un projet supportable par notre collectivité.

Des travaux de réaménagement des abords du hameau ont été effectués avec la réalisation en périphérie d'une voie permettant l'accès et la sécurisation de l'ensemble des bâtiments.

Un excellent entretien des terres et des près par location par bail à concession précaire est effectué par les bailleurs et la location permet d'honorer l'ensemble des taxes foncières de la commune.

L'aire de pique-nique fonctionne bien, hélas avec parfois quelques dégradations ! Le parcours no-kill est bien pratiqué au printemps.

Afin de faire mieux connaître ce site il est prévu de réaliser un petit film avec l'aide d'un drone pour l'intégrer au site de la commune. Projet en cours, retardé pour des raisons techniques et météorologiques.

Projets en cours de réalisation ou en programmation

1. Plan local d'urbanisme

Le projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par lors de la séance du Conseil Municipal du 31 octobre 2013

1.1. *Rappel des étapes*

Par délibération du 28 novembre 2008, la commune de SAINT JEAN MIRABEL, qui ne dispose pas de document d'urbanisme, a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), outil de planification, qui permet d'organiser la vie sur son territoire, et de définir son développement et sa protection, pour les prochaines années.

L'élaboration des documents de planification relève de la commune. Pour autant, cette responsabilité s'exerce dans un cadre réglementaire et notamment les lois « Solidarité et Renouvellement Urbain », « Montagne », et plus récemment « Grenelle de l'environnement 1 et 2 » et « Modernisation de l'Agriculture », dont les dispositions sont retranscrites dans le Code de l'Urbanisme. D'autre part, le Plan Local d'Urbanisme doit prendre en compte les documents supra-communaux et notamment le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de FIGEAC, en cours d'élaboration.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme, débutée en avril 2011, a été conduite par une commission associant les élus communaux, les services de l'Etat et les personnes publiques (Chambre d'Agriculture, Syndicat Mixte du Bassin Rance Célé, chambres consulaires, collectivités et communes voisines…).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), établi au regard du diagnostic et des enjeux, qui définit les objectifs de protection et de développement de la commune, a été présenté par la diffusion d'un communiqué aux habitants en juillet 2012 et débattu par le Conseil Municipal du 22 Novembre 2012.

Réunion publique

L'étude du Plan Local d'Urbanisme s'est ensuite poursuivie par la traduction réglementaire des orientations du PADD, dans le projet de règlement et de plan de zonage.

1.2. *Concertation*

Le public a été associé à l'élaboration du PLU lors de deux réunions, tenues les 2 juillet 2012 et 20 février 2013. Les documents présentés lors des réunions publiques ont été mis à disposition du public pour être consultés en mairie.

Depuis l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme, lors du conseil municipal du 31 octobre 2013, se déroule une phase de procédure :
- pendant une durée de 3 mois : consultation et avis des services de l'Etat et des personnes publiques associées (chambres consulaires, collectivités …)
- à l'issue de cette phase de consultation, aura lieu l'enquête publique.

L'enquête durera un mois, précédée d'une phase de publicité et suivie d'une phase de rédaction du rapport par le Commissaire Enquêteur.
Le public sera informé par publication légale des dates de l'enquête publique, qui devrait avoir lieu au cours du 2ème trimestre 2014.

Après ces étapes de consultation et d'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement corrigé, pour prendre en compte l'avis des services et les observations du Commissaire Enquêteur, sera approuvé par le Conseil Municipal.

A partir de cette approbation, le Plan Local d'Urbanisme deviendra opposable et se substituera au Règlement National d'Urbanisme actuellement appliqué.

2. Plan communal de sauvegarde

2.1. *Rappel*

Le Plan Communal de Sauvegarde consiste en la formalisation d'un document opérationnel permettant aux communes de faire face aux situations exceptionnelles comme un accident majeur d'origine naturelle ou technologique et de mettre à l'abri la population.

Pompiers en manoeuvre à Listours

Crue du Célé

En dehors d'hypothèses extrêmes, la commune est toutefois exposée à des risques naturels, notamment météorologique : tempête, vague de froid, voire inondation. Elle peut être aussi confrontée à un incendie, à une pollution d'eau.

Son objectif est triple : sauvegarder les personnes, les biens et l'environnement, limiter les conséquences d'un accident, d'un sinistre, d'une catastrophe et organiser les secours communaux en attendant les secours supra-communaux.

2.2. *Procédure*

Lors d'un prochain communiqué relatif à ce sujet où sera inséré un papillon détachable, les personnes dont les coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire France Télécom et celles qui souhaitent compléter les possibilités de les joindre en indiquant en sus un numéro de portable seront invitées à les donner selon leur souhait. Il faut savoir aussi qu'après la phase d'alerte, la messagerie électronique constitue aussi un moyen pratique de transmission des informations sur l évolution de la situation, d'où la proposition de compléter certaines coordonnées. À suivre.

Le Plan Communal de Sauvegarde de Saint Jean Mirabel a été revu par les services militaires et sous-préfectoraux. Il sera amendé et présenté à l'ensemble de la population en 2014 au cours d'une réunion publique d'information.

3. Gestion cimetière

1 - Rappel : reprise des concessions en état d'abandon

Dans la partie ancienne de notre cimetière communal, une dizaine de concessions ne sont plus entretenues depuis plusieurs années. Pour la majorité d'entre elles, nous n'en connaissons ni les concessionnaires, ni les descendants.

La municipalité vous a informés en 2012 et en 2013 du projet d'entreprendre une procédure de reprise de concessions en état d'abandon ; cette procédure sera normalement instaurée au cours de l'année 2014.

Concession en état d'abandon

Colombarium et jardin du souvenir

2 - Cette procédure s'appuiera sur la législation en vigueur.

- 1) Elle ne concerne que les concessions de plus de 30 ans et à condition qu'il n'y ait pas eu d'inhumation depuis au moins 10 ans.
- 2) La concession doit être en état manifeste d'abandon constatée par procès-verbal.
- 3) Un mois avant la date du procès-verbal, un courrier d'information est envoyé aux concessionnaires ou successeurs (s'ils sont connus), pour les inviter à assister aux opérations de constatation et de rédaction de celui-ci.

-
- 4) Affichage en mairie et à la porte du cimetière des concessions faisant l'objet de la procédure de reprise.
- 5) Notification du procès-verbal aux descendants ou successeurs dans les huit jours de son établissement.
- 6) Dépôt en préfecture.

Afin de respecter les délais de la procédure de reprise, celle-ci se déroulera sur une durée de 3 ans. (Règlement du cimetière disponible en mairie).

4. Site

Vous avez pu visiter notre site,300 visiteurs au 1er janvier 2014. Nous espérons que 2014 autorisera les responsables du site à compléter les pages laissées vides, soit par manque de données soit par manque de temps consacré à son élaboration.
Toute personne intéressée peut apporter son concours que ce soit pour le faire vivre ou pour lui apporter des données nouvelles.

Merci à tous ceux qui y travaillent et qui ont la charge de ce dossier. Adresse du site : **http://www.st-jean-mirabel.com**

5. Logo et enveloppes

Réalisation du logo de la commune et élaboration d'enveloppes pré-timbrées avec le logo. L'opération a très bien marché. Nous avons contacté les services de la poste pour la renouveler. A suivre…

6. Achat réserve foncière

L'achat de la réserve foncière de La Serre avec achat de terrains à 3 propriétaires a coûté y compris frais de géomètre et de notaire 17 064€51.

Réserve qui attend la réalisation du plan local d'urbanisme pour en connaître sa destinée.

7. Interventions diverses

7.1. *Opération nettoyons la nature*

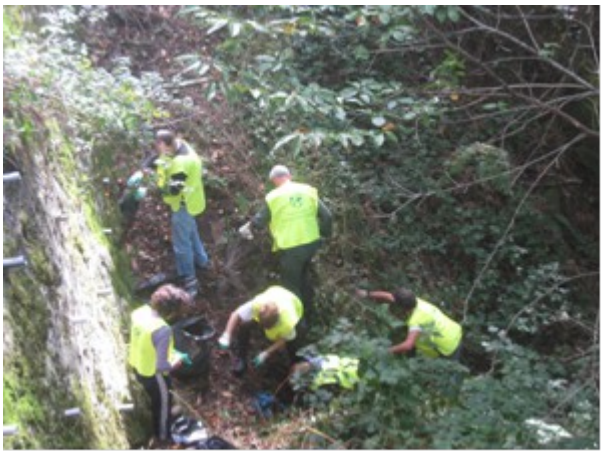

Opération annuelle reconduite depuis plus de 10 ans !

7.2. *Intervention sur routes et réseaux*

Interventions ponctuelles et urgentes

Structures partenaires, syndicats intercommunaux, regroupement pédagogique ou autre

1. Le Grand Figeac : nouvelle communauté

Le nouveau territoire constitué des trois communautés Causse Ségala-Limargue, Vallée et Causse et Figeac Communauté va couvrir une superficie de 1 090 km2, allant de Puyjourdes, la commune la plus au sud, à Aynac au nord. Cette méga intercommunalité, la plus importante sur le département regroupera 79 communes dont cinq situées dans l'Aveyron. Le nombre d'habitants est là encore conséquent puisqu'on atteint un total de 42 019 personnes. Dans l'ordre, Figeac avec 10 571 habitants en sera bien sûr la commune la plus peuplée. Suivent Capdenac-Gare, 4 612 habitants, Bagnac, 1 610 habitants et Cajarc,1 170 habitants.

La future structure a été conçue autour des bassins de vie et en fonction des liens qui naturellement unissent les différentes composantes de ce territoire. De grands dossiers conditionneront l'avenir du territoire notamment en matière de développement économique, d'emploi, de développement durable, de service à la personne.

2. Ordures ménagères SMIRTOM de la région de Figeac

2.1. *Rappel des jours de collecte*

Ordures ménagères : **le lundi**.
Recyclables : **le jeudi des semaines paires.**
Il n'y aura toujours pas de ramassage des déchets verts. Il faut composter.

2.2. *Distribution de sacs poubelles*

La distribution sera renouvelée en 2014. Vous recevrez un communiqué expliquant le contenu de la distribution et les modalités. Toutefois si vous ne possédez plus de sacs verts pour le tri, vous pouvez mettre les emballages plastiques, cartons et papiers directement dans le conteneur vert.

En 2012, une expérimentation pilotée par Eco-Emballages sur des consignes simplifiées pour les emballages plastiques a été lancée en France, sur 5 % de la population. Une grande partie du Lot a participé à ce test national.

Le SYDED a décidé de généraliser le dispositif sur l'ensemble de son territoire. Fin janvier, le journal synergies n°12, distribué dans tous les foyers, annoncera le coup d'envoi de cette évolution. A partir de février, notre commune pourra, elle aussi, trier davantage et plus facilement.

2.3. *Composteur pour déchets verts*

Vous désirez acquérir un composteur individuel, veuillez vous adresser à notre délégué communal Mr Michel Galès ou retirer un imprimé de demande en mairie. Un seul kit composteur par foyer. (Vous pouvez le remplacer s'il est usagé).

2.4. *Horaires des déchetteries*

Heures d'ouverture de la déchetterie de Bagnac route de la plaine.
N° de Tél 05.65.11.90.13.
Mardi : 9 h - 12h Mercredi Jeudi Vendredi : 14h à 18h Samedi 14h à 17h.
Fermeture les lundis, dimanches et jours fériés.
Heures d'ouverture de la déchetterie de Figeac Avenue de Nayrac.
N°de Tél : 05.65 50.21.67
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

3. Transport à la demande

Communes de départ : Saint Jean Mirabel / Lunan destination : Figeac **le vendredi** en Juillet / août de 9h à 11h45. Autres mois de 14h30 à 17h30.

Communes de Lunan / Saint Jean Mirabel / St-Félix le **samedi matin** 9h30/11h30.

Transport cars Delbos Figeac tél : 05.65.34.00.70

4. SIVU les trois versants

Syndicat crée avec les communes de St-Félix et Cuzac pour l'emploi d'un agent d'entretien bâtiments publics, voies et réseaux Mr Frédéric Imbert assure les fonctions depuis le 1er Février 2013, sur la base de 27h hebdomadaires réparties comme suit :
Commune de Cuzac (9h) St-Félix (12h) et Saint Jean Mirabel (6h).
Il intervient le lundi sur Saint Jean Mirabel avec une répartition basée sur un lundi 8h et la semaine suivante 4h.
Afin d'aider les élus dans les missions diverses n'hésitez pas à nous communiquer si besoin d'intervention sur tel ou tel hameau ou réseau de voirie.

Station de pompage du Bousquet

Employé du SIVU

5. Syndicat intercommunal. de Capdenac le Haut (service eau potable et assainissement)

Le comité syndical s'est réuni en la mairie de Capdenac le Haut le 12 novembre en présence de la DDT afin de délibérer sur le choix de la nouvelle entreprise pour la gestion du service de distribution d'eau sur notre syndicat.

Le contrat de 12 ans avec la SAUR ayant pris fin le 31 décembre 2013. Suite à une étude très approfondie, conduite par la DDT, des propositions des différentes entreprises, la confiance a été renouvelée à la société SAUR pour dix ans.

5.1. *Prix de l'eau 2014*

Au cours de ce comité syndical Madame la Présidente a rappelé que depuis 2012, nous étions conforme à la nouvelle réglementation dictée par la loi sur l'eau du 31 décembre 2006 et que compte tenu de la baisse tarifaire du nouveau délégataire, le prix de l'eau pourrait être harmonisé, entre la part syndicale et la part délégataire, afin que pour une consommation moyenne de 120 M³ il n'y ait pas d'augmentation pour 2014. Ce qui résulterait à une facture de 209€32 ht et hors redevance pour pollution domestique et prélèvement. Le comité syndical a approuvé cette solution à l'unanimité.

		2009	2010	2011	2012	2013	2014
		montant	montant	montant	montant	montant	montant
Syndicat de Capdenac le Haut	Part fixe premier compteur	50,10€	45.10€	38€	35€	35€	37.73€
	Part fixe 2ème compteur	20€	25€	30€	35€	35€	37.73€
	Prix au M³	0,180€	0.23€	0,30€	0,33€	0.34€	0.4066
Délégataire SAUR	Part fixe	47,50€	47,410€	48,29€	50.18		46
	Prix au M³	0,6355€	0.6342€	0,65€	0.6713		0.64

Ce qui représenterait une facture usager de 266.35€ en 2014 pour une consommation de 120m³ soit 2.21€ le M³. Toutefois ce calcul est basé sur les taxes de 2013 soit : TVA 5.5% et sur les taxes prélevées par Adour Garonne taxe de prélèvement 0,0749 /M³ et redevance de pollution domestique (0.3/ M³.

5.2. Station de démanganisation

La station fonctionne bien et les résultats s'avèrent positifs. Des opérations d'auto nettoyage des conduites ont été menées.

6. Syndicat mixte du pays de Figeac.

Le syndicat mixte créé en mars 2011 succède à l'Association pour le Développement du Pays de Figeac. Il a pour objet de faire émerger, de construire et de contribuer à la mise en œuvre des stratégies de développement durable du Pays de Figeac dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques.

Il est également compétent en matière d'élaboration, d'approbation, de suivi et de révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le Schéma de Cohérence Territorial est un outil d'urbanisme réglementaire qui permettra d'acquérir une meilleure connaissance de notre territoire et d'en valoriser les singularités. L'émergence de ce projet territorial participatif « supra-communal » à moyen terme engage des réflexions qui vont nous permettre de nous adapter aux évolutions du territoire.

Il s'agit d'imaginer comment répondre aux problématiques soulevées par le diagnostic territorial en s'appuyant sur des objectifs nationaux en matière d'aménagement durable du territoire sur quatre grands domaines :

habitat et urbanisme (lieu de vie, équipement, service),
déplacements,
environnement,
emploi et activité économique

Les SCOT qui deviendront obligatoires sont des documents d'urbanisme destinés à préserver un équilibre entre les zones urbaines, les zones industrielles, touristiques, agricoles et naturelles et à fixer les politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique et de déplacement.

7. Sage Célé

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé est la structure qui anime le Sage Célé et élabore le nouveau contrat de rivière

Le Contrat de Rivière Célé est un programme d'action opérationnel qui doit permettre de répondre aux différents objectifs fixés par le SDAGE Adour-Garonne et le SAGE Célé.

Il prévoit en effet la réalisation d'études ou de travaux nécessaires au maintien ou à l'atteinte du bon état écologique des différentes masses d'eau du bassin versant. La préservation de la qualité des eaux constitue un enjeu majeur du territoire du contrat de rivière Célé.

Sur le plan agricole, le Contrat de rivière reprendra principalement les actions définies dans le cadre du PAT (Plan d'Action Territorial) du bassin du Célé.

Il s'agit donc de supprimer à terme les accès directs des animaux aux cours d'eau en vue de supprimer les pollutions ponctuelles fortement impactantes sur la qualité des eaux mais aussi sur les berges et le lit mineur. De plus, le PAT Célé cherche à favoriser l'amélioration de la gestion des effluents d'élevage via des actions telles que l'équipement des CUMA en matériel d'épandage et/ou de compostage performant. Etc.…

Pompe de pâture

Abreuvoir

Les pollutions domestiques sont également ciblées dans le Contrat de rivière Célé. La réalisation de travaux sur les systèmes d'assainissement collectif et non collectif doit permettre d'améliorer nettement la qualité bactériologique et physico-chimique de la ressource en eau.

Ainsi, les communes présentant des dysfonctionnements dans leurs systèmes d'assainissement feront l'objet d'un diagnostic de leurs systèmes d'assainissement avant la réalisation de travaux sur leur réseau de collecte et/ou leur station d'épuration.

Les installations d'assainissement non collectif les plus impactantes identifiées pourront quant à elles être réhabilitées via des opérations groupées (1 opération par an comprenant au moins 30 installations). Les points noirs seront recherchés et traités en priorité.

En plus de la problématique de l'assainissement collectif, les collectivités sont également actrices de l'amélioration de la qualité des eaux via la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. En effet une action de mise en œuvre des plans de désherbage communaux est intégrée au Contrat de rivière. La résorption des pollutions industrielles et artisanales apparaît également dans le Contrat de rivière Célé.

Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé 24 allée V. HUGO - BP 118 46103 FIGEAC Cedex Tel : 05.65.11.47.65/ Fax : 05.65.11.47.66 Courriel : info@smbrc.com Site du sage (**www.smbrc.com**).

8. Programme services culturels du Grand Figeac de janvier à juin 2014

Titre	Genre	Lieux	Dates
Pouss'caillou par la compagnie A Tout Vent	Spectacle musical pour tout-petits	Capdenac -Gare Maison du Parc de Capelle Figeac : Salle Balène	13 janvier à 11 h 14 et 15 janvier à 9h 30 11h et 15h30
Rockers Party	Concert debout	Figeac : salle Balène	18 janvier à 18h30
An Pierlé	Chanson incandescente	Figeac : cinéma Charles Boyer	8 février à 20h30
Vy par Michèle Nguyen	Théâtre poétique	Capdenac : salle atmosphère	16 février à 17 h
Apache	Piece chorégraphique	Figeac :salle Mitterrand	19 février à 20h30
Graines de moutards	Quinzaine culturelle jeune public et familles	Figeac, salle Balène et autres lieux	Du 1er au 16 mars Programme en Janvier
Don Juan	Opéra impétueux	Figeac : salle Mitterrand	21 mars à 20h30
Le signal du promeneur	Théâtre national de Belgique	Figeac : salle Mitterrand	27 mars à 20h30
Ibrahim Maalouf	Jazz majuscule	Figeac : salle Mitterrand	4 avril à 20h30
L'histoire d'amour de Roméo et Juliette	Comédie dramatique	Cajarc :salle des fêtes	12 avril à 20h30
El Cid d'après	Tragédie burlesque	Figeac, salle	19 avril à 20h30

Corneille		Mitterrand	
Le 46° Rugissant	Transmusical	Figeac, salle Mitterrand	25 avril à 19h30
L'apprenti	Fable théâtrale	Lissac et Mouret, salle des fêtes	17 mai à 21h

Informations et réservations

- services culturels de figeac-communauté : 05 65 34 24 78
  servicesculturels@figeac-communaute.fr
- Office de tourisme du pays de Figeac : 05 65 34 06 25 (Figeac)
  Office de tourisme du pays de Figeac 05 65 64 74 87 (Capdenac-Gare)

Vous pouvez recevoir toute l'information culturelle de Figeac-communauté sur newsletter, la lettre des services culturels par l'envoi d'un mail à :
lafeuilleculturelle@figeac-communaute.fr.
Enfin, vous pouvez visiter le site : www.culture-figeac-communaute.fr

9. Bibliothèques intercommunales (horaires d'ouverture)

9.1. *Bibliothèques*

Il est demandé un abonnement annuel de 6€ valable pour les trois bibliothèques. (Capdenac, Figeac, Bagnac/Célé).

Bibliothèque de Capdenac : tél. 05 65 64 81 48
mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h30
jeudi et vendredi de 14h à 18h30
samedi de 9h30 à 13h

Bibliothèque de Figeac : tél. 05 65 34 66 77
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h30
mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30
samedi de 9h30h à 12h30

Bibliothèque de Bagnac/Célé : tél. 05.65.14.13.20
lundi, de 16h à 18h30
mercredi de 9 h à 12h et de 14h30 à 18h30
samedi de 9h30h à 12h

Bibliothèque de Saint Jean Mirabel

Nous vous rappelons que notre commune possède également une bibliothèque avec un dépôt de livres.
Elle est ouverte chaque lundi de 16h à 18h du 1er septembre au 31 mai et de 17h à 19h du 1er juin au 31 août.

Vous pouvez y emprunter jusqu'à 4 livres pour une durée maximale de trois semaines.

Les bibliothèques des communes rurales sont gérées par du personnel bénévole. Tous nos remerciements à Mmes Lafabrie A, Lefèvre M et Navet J.

9.2. *Permanences de la Mairie*

Ouverture du secrétariat le lundi et le jeudi de 14h à 18h.

Réunions ordinaires du Conseil Municipal : le plus souvent le dernier jeudi du mois. Avis de réunion et comptes-rendus affichés en mairie.

10. Centre de loisirs et communes associées (Fédération Partir)

Notre commune a reconduit en 2013 la convention de partenariat qu'elle a signé en 2009 avec la Fédération Partir pour une aide financière au fonctionnement du centre de loisirs.

En 2012, notre participation s'est élevée à 501 €. Pour l'année 2013, nous avons versé un acompte de 250,50 €, le montant définitif sera connu début 2013.

Outre Figeac qui finance largement cette structure, nous sommes 9 communes a avoir signé cette convention qui permet aux enfants de notre commune de bénéficier d'une structure d'accueil le mercredi et durant les vacances scolaires. Elle permet aux parents de bénéficier de tarifs conventionnés et d'une priorité d'inscription.

Avec l'élargissement de Figeac-communauté, nous souhaitons que les centres de loisirs soient de compétence communautaire afin que toutes les communes concernées participent au financement de ces structures.

A la rentrée 2014, notre commune, dans le cadre du regroupement pédagogique devra mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Là aussi la Fédération Partir, qui intervient sur Figeac depuis la rentrée 2013, pourrait être un de nos partenaires.

11. R.P.I. Cuzac, Felzins, St-Félix, Lentillac St Blaise, St Jean Mirabel

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal fête cette année ses 20 années d'existence**.**

11.1. *Historique du RPI.1993-2013*

Du maintien aux fermetures de postes, les écoles communales signaient une à une leur disparition !

- St-Jean Mirabel a vu son école fermer **en juin 1973** avec 3 élèves. L'école a été rattachée à celle de St-Félix qui comptait une classe unique avec 16 élèves. Beaucoup d'élèves de St-Jean Mirabel seront scolarisés à Figeac par la suite et encore par commodité, mais peu à peu Saint-Jean-Mirabel entre dans le R.P.I.

- A ce moment-là, Felzins comptait 2 postes, Cuzac 1 poste (classe unique) et Lentillac St-Blaise 1 poste (classe unique)

- **En 1978** Saint-Félix comptait 25 élèves et un 2ème poste était créé en 1979 avec 32 élèves.

Ce qui donnait alors 6 postes sur les 5 communes du RPI actuel !

- **En 1988** St-Félix comptait 17 élèves seulement, perdait un poste et devenait classe unique.

- **En 1988** Felzins perdait 1 poste et devenait classe unique.

- **En juin 1991** St-Félix qui comptait 9 élèves voyait son école fermer ! St-Félix était alors rattachée à Felzins qui allait compter 25 élèves avec un seul poste.

- **En juin 1992** Lentillac avec 5 élèves perdait son école et était rattachée à Cuzac.

De 1988 à 1993 le secteur perdait 4 postes d'enseignant !

La naissance du RPI en 1993 venait assurer le maintien des écoles sur les communes de Cuzac, Felzins et Saint-Félix avec en 2010 l'existence de six postes d'enseignant !

- **En 1993** est créé le RPI Cuzac-Felzins avec **2 postes** : l'un à Felzins GS/CP/CE1 et l'autre à Cuzac CE2/CM1/CM2.

- **En septembre 1996 la réouverture d'un poste à St-Félix** est acquise avec la création d'une maternelle intercommunale concernant par rattachement : St-Jean-Mirabel, St-Félix, Felzins, Lentillac St-Blaise et Cuzac. Le RPI comptait alors **55** élèves

- **En septembre 2000** un **4ème poste** est attribué au RPI comptant **89** élèves. Vu les effectifs du primaire, ce poste est ouvert à St-Félix avec l'accueil des GS/CP.

- **A la rentrée 2001** le RPI compte **94** élèves, la rentrée de **2002** : **80** élèves, les rentrées de **2003** et **2004** voient un effectif stationnaire de **79** élèves.

- **A la rentrée 2005** le RPI compte **98** élèves, la rentrée de **2006 : 95** élèves et la rentrée de **2007 : 116** élèves. Les effectifs n'ont cessé de croître confirmant le développement de l'habitat sur le secteur notamment à St-Félix, Felzins et Cuzac.

- **A la rentrée 2007** le RPI vient d'obtenir un **5ème poste à Cuzac** avec 1 classe à Felzins et 2 classes à St-Félix et Cuzac comptant **114** élèves.

- **A la rentrée 2008** le RPI compte **114** élèves, en **2009** : **120** élèves avec toujours 1 classe à Felzins, 2 classes à St-Félix et Cuzac.

- **A la rentrée 2010** le RPI vient d'obtenir un **6ème poste à Felzins** avec 2 classes à St-Félix, Felzins et Cuzac comptant **124** élèves.

32 ans après, nous retrouvons les 6 postes sur le RPI !

- A la rentrée 2011 le RPI compte **128** élèves, en 2012 : **127** élèves.

- A la rentrée 2013 le RPI compte **135** élèves avec toujours 2 classes à St-Félix, Felzins et Cuzac.

A Saint-Félix, les instituteurs et institutrices qui se sont succédé depuis 1993 sont Mesdames Marie Borot, Chantal Lacombe, Caroline Pilot, Paula. Madelain, Loncan, Marion Plaquevent, Isabelle Alba, Laurie Caffin, Marie-Odile Lacaze, Elisabeth Freyssinier, Karine Jonquières, et Mrs Laurent Siadoux, Christian Germier.

A Felzins ce sont Monsieur Guy Cabrespine (1992/2006) puis Madame Françoise Husson. A l'ouverture du 2ème poste en 2010 ce sera Madame Caroline Kolodziez et Madame Claudine Moyne à partir de 2011.

A Cuzac, ce sont Monsieur Bernard Laborie (1975/2008), en 2007 à l'ouverture du 2ème poste Madame Annie Helle-Forget puis au départ de Monsieur Laborie Raphaël Zachary puis Mmes Cécile Villeneuve et Nathalie Gayraud

Ils sont quelque 550 élèves à avoir suivi leur scolarité de la maternelle jusqu'au CM2 depuis la création du RPI.

Nous ne pouvons que souhaiter un maintien de ce RPI dans nos petites communes rurales afin de faire perdurer ce service de proximité que sont nos écoles.

11.2. *Fonctionnement 2013-2014*

Le ramassage scolaire de notre RPI n'est plus géré directement par le Conseil Général mais porté par la commune de St-Félix avec laquelle les autres communes ont passé une convention. La convention ne prévoit pas d'extension du service pour des raisons de respect des horaires. Les enfants doivent alors se rendre à des points de ramassage. Il est assuré actuellement par l'entreprise Boutonnet de St-Félix.

Les dépenses de fonctionnement de la maternelle et du primaire (fournitures et personnel) sont réparties par convention sur l'ensemble des communes du RPI au prorata du nombre des élèves résidant dans la commune : soit actuellement 550€ pour un élève du primaire et environ 1 600€ pour un élève de maternelle.

Ne figurent pas dans ces frais les charges dues à l'électricité, au chauffage et au téléphone. Charges supportées par les communes d'accueil.

Au cours du dernier conseil d'école, tenu à l'école de St-Félix le 5 novembre 2013, ont été présentés les nouveaux règlements intérieurs de chacune des écoles ainsi que les modalités de fonctionnement des garderies, des cantines et du ramassage scolaire. Tous ces renseignements sont à votre disposition à la mairie.

12. Contingent d'incendie et de secours

La contribution au SDIS est de compétence communautaire et versée par Figeac-Communauté. Le Conseil d'administration du SDIS a décidé de ne pas faire subir aux contributions communales l'augmentation de l'indice des prix (0.7%).
Le taux par catégorie de 29,508 par habitant est reconduit en 2014.

Mais compte tenu de l'évolution de la population, la contribution de St Jean Mirabel passe de 7 524€54 en 2013 à 7 583€56 en 2014 (Population DGF 2013 : 255, 2014 : 257).

L'objectif recherché par les élus demeure le maintien de niveau opérationnel du service public d'incendie et de secours tout en faisant face aux nouvelles obligations.

Vous souhaitez devenir pompier volontaire n'hésitez pas à contacter le nouveau Capitaine Céline Duval à la caserne des pompiers de Figeac.

Nouvelles de nos associations et loisirs

1. Comité d'animation

Le comité d'animation vous adresse à vous tous ainsi qu'à vos familles ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.
Lors de l'assemblée générale du 17 Janvier 2014, le bureau a été ainsi constitué:

- Président d'honneur	Bernard LABORIE
- Présidents	Nathalie GOREZ, Benoît DANGÉ
- Vice Président	Lilian NAVET
- Trésorières	Laetitia SAINTE-MARIE, Jeanine NAVET
- Secrétaires	Vincent PÉGARD , Sébastien NAVET

Fête votive

Samedi 29 et Dimanche 30 Juin, la traditionnelle fête votive a animé notre village. Le comité remercie les Mirabelliens pour leur fidèle participation aux aubades.

Les festivités ont débuté avec le concours de pétanque le samedi après-midi. En soirée la sono « Disco Laser » a diverti de nombreux jeunes de notre commune et des alentours.

Le lendemain , la messe animée cette année encore par la chorale « Les Troubadours » a ravi les fidèles par les chants et la Marseillaise au monument aux morts. Le traditionnel apéritif offert aux habitants a suivi, servi sur la place de l'église.

Des sangliers bien dressés !

un numéro de jonglage

L'après-midi, le Cirque « FANTASY » a tenu en haleine un nombreux public avec ses numéros exceptionnels d'acrobaties, de clowns, de jonglages, de chiens savants, de chèvres et surtout avec un moment unique en France : un travail avec des sangliers ! ! !

Après ce moment et sous un soleil radieux, quel plaisir de partager un apéritif musical avec la Banda de Cajarc, suivi comme tous les ans des délicieuses grillades champêtres et du feu de la Saint Jean toujours appréciés par des convives de plus en plus nombreux.

Concert dans l'église de notre village

Mardi 13 Août notre village a eu l'honneur de recevoir dans sa belle église, à la sonorité exceptionnelle, l'Ensemble « Amalthée » composé de 4 musiciens jouant respectivement du violon, du clavecin, du hautbois et du violoncelle.

Concert à l'église en 2011.et 2013

Ciné village 2012

Après avoir partagé le repas grillades, ces talentueux artistes ont interprété cinq œuvres musicales qui ont conquis un public nombreux composé de Mirabelliens, voisins et touristes.

Repas de la commune

Samedi 12 Octobre, de nombreux Mirabelliens et amis se sont retrouvés autour d'un excellent repas, animé encore cette année par l'orchestre « Mille et une Notes » toujours aussi dynamique et sachant entraîner les danseurs sur la piste pour les accompagner ou les initier à des figures nouvelles.

Le comité remercie sincèrement tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de l'énergie pour la réussite de ces animations de notre village.

Transhumance

La deuxième édition de la transhumance ovine, entre Vallée du Lot et Volcan Cantalien, s'est déroulée du 1er juin au 16 septembre 2013. Le 3 juin le troupeau a séjourné à La Serre où une foule nombreuse était là pour l'accueillir et l'accompagner jusqu'aux portes du Cantal.

Cette année le troupeau devrait arriver le dimanche 1er juin au soir et se reposer le lundi à La Serre. Des informations suivront quant aux animations et au déroulement de cette manifestation.

Arrivée du troupeau à La Serre

et départ

Cette transhumance est une fête : le public est invité à marcher avec les brebis tout au long du parcours. Mais c'est aussi une action de développement durable à travers la reconquête d'espaces embroussaillés. Une superbe aventure… (pour voir site « transhumance.info »).

2. Nouvelles du club « Le trait d'Union - St Jean - St-Félix »

Le Club " le trait d'union - St Jean - St Félix" remercie les communes de St Félix et de St Jean Mirabel pour le soutien, et l'intérêt qui lui est manifesté, depuis sa création, en 2005.

Le Club compte une soixantaine d'adhérents de ces deux communes, et des communes limitrophes, heureux de se retrouver pour des activités de rencontres et de loisirs, internes au Club, ou ouvertes au public.

L'Assemblée Générale annuelle, ouverte à tous, se tiendra (a eu lieu) le samedi 25 janvier 2014, à St Jean Mirabel. L'ordre du jour en sera (en a été)le compte-rendu des activités de l'année 2013, et l'avenir du Club. En effet, Mme Michèle Lefèvre, Présidente, ne désirant plus assurer cette fonction, une solution doit être trouvée pour la continuité de l'Association.

Nombreux spectateurs à la représentation théâtrale du mois d'août

3. Société de chasse

Les membres du bureau ainsi que les chasseurs de l'association de chasse de Saint Jean Mirabel présentent à toutes les Mirabelliennes et tous les Mirabelliens leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

L'assemblée générale du a élu à l'unanimité le bureau suivant :

Président : Mr. Claude TRUEL
Trésorier : Mr Christian VALATS
Secrétaire : Mr. Julien GAILLARD

Chevreuils

daims

La saison 2012.2013 a été conforme au plan de chasse, tant dans l'organisation des battues aux chevreuils que dans la régulation légale de la prolifération des nuisibles, toujours avec l'entente Société de chasse de Lunan.

L'association de chasse vous prie de bien vouloir retenir la date du **dimanche 16 mars 2014** pour son repas chevreuil à la salle des fêtes de LUNAN .

Vous serez toutes et tous les bienvenus pour partager un agréable moment de convivialité.

4. Amicale don du sang

Au cours de l'année 2014 quatre séances don du sang auront lieu à la salle des fêtes de Bagnac. La première s'est tenue le mardi 7 janvier plus d'une centaine de donneurs s'est présentée à ce don. Les autres séances devraient avoir lieu le jeudi 10 Avril, le mardi 1er juillet et le mardi 4 novembre.

Divers

1. Règlement du tennis

Tout joueur doit être en possession, soit d'une carte d'abonnement annuel, soit d'un ticket horaire qu'il doit déposer dans le casier situé devant l'entrée du tennis.

Les cartes d'abonnement ou les tickets seront à retirer à la mairie aux heures de permanence.

Il est recommandé de s'inscrire sur le planning affiché au panneau réservé à cet effet. Le règlement complet est disponible en mairie.

Tarifs 2013

Habitants	**Carte individuelle**	**Enfant de moins de 14 ans**	**Ticket horaire**
Commune	**15€**	**8€**	**2€ pour chaque joueur**
Extérieur	**30€**	**16€**	**3€ pour chaque joueur**

2. Etat civil 2013

Naissance

Brandon TIRABIE né le 04 avril 2013 à Decazeville
de Christophe TIRABIE et de Isabelle MARTINHO, domiciliés à La Serre.

Luna RICHARD née le 27 août 2013 à Villefranche de Rouergue
de David RICHARD et de Lakolé PRINCE-AGBODJAN domiciliés à Panacard.

Marie LACAM née le 09 octobre 2013 à Rodez
de Eric et Sandrine LACAM domiciliés au Vignes.

.

Félicitations aux parents et meilleurs voeux de bonheur.

Mariage

Marie BOROT et Gilles PERRIN le 10 mai 2013 domiciliés à Escabanes.

Andrée LAFABRIE et Jean-claude GATECLOUD le 08 Juin 2013 domiciliés la Messonie.

Nous adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.

Transcription de décès

Bérengère GUILLOU domiciliée à La Roque, décédée le 30 avril 2013 à Valady (Aveyron)

Marie Zélie LALAURIE épouse ROUGET domiciliée à La croix, décédée le 23 mai 2013 à Figeac.

Inhumation

Simone MOLET veuve de Marcel LAFABRIE décédée le 25 novembre 2013 à Brive La Gaillarde (Corrèze).

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

***Liste électorale** : inscrit au 28 février 2013 : 200*

Additions : 7

Radiations : 1

Nombre d'inscrits au 10 janvier 2014 : 206

Devoir civique accompli par nos jeunes et nos anciens

3. Recensement

Suivant les nouvelles techniques d'étude, les populations légales sont désormais actualisées tous les ans. Donc la population au premier janvier 2014 est liée à l'évolution sur la période 2006 / 2013 et sur cette moyenne la population municipale est de 238 habitants selon le recensement de 2009.

Un nouveau recensement a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Ce mode de recensement nous a été favorable puisque nous étions en croissance, il se retournera en mode décroissant pour 5 ans si nos estimations prévoyant une légère baisse se confirment. Le recensement est très important pour nos communes, nous ne doutons pas de votre cordiale coopération en réservant un bon accueil à notre agent, Hélène Dangé.

4. Centenaire de la déclaration de la première guerre mondiale

1914/2014 nous y sommes ! Le 100ème anniversaire du déclenchement de la guerre de 14/18 approche. Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la conférence dressée et dirigée par Mr Jean-Pierre Baux, le 8 novembre dernier.

A l'issue de cette soirée était lancée le projet de créer une exposition avec des animations en septembre prochain. Nous avons déjà des participants et des Mirabelliens nous confirment leur soutien en menant des recherches Rejoignez-les.

Soirée conférence du 8 novembre 2013

5. Autres évènements qui ont fait la Une au cours de ce mandat

Christian Enocq champion de France de pétanque en triplette

½ finale du championnat de pêche au coup sur le parcours no-kill de Listours

Réception de Raymond Poulidor au Colombier, tour de France 2010

réception de Laura Madelain Miss Midi-Pyrénées 2011

Réception de Monseigneur Turini à la salle des associations

Honneur à Georgette Lalaurie notre première centenaire

Henri Navet notre doyen récipiendaire du

diplôme

d'honneur d'ancien combattant

6. Un peu de tourisme lotois

Pour une sortie en famille et réveiller votre mémoire, direction SALVIAC pour visiter le musée de l'automobile et du machinisme agricole

Lieu dit : Pépy
46 340 SALVIAC

Tél : 05 65 41 56 18
06 81 09 98 05

Horaires d'ouverture :

Avril, Mai, Juin, Septembre et Octobre : de 14h à 19h

Juillet et Août : de 10h à 19 h

Tarifs 2013 : Visite libre : 8€
Visite guidée et animée : 12€
Groupe (+ de 15) 10€/pers

En dehors des horaires d'ouverture, possibilité de visite sur rendez-vous.

A l'autre bout de notre département, aux portes du Périgord Noir, à 30km de Sarlat et 15km de Gourdon, vous rencontrerez Benoît Jouclar, le créateur du musée du machinisme agricole situé sur la commune de Salviac.

Sur un espace couvert de plus de 6000 m2, ce passionné de mécanique a restauré des centaines d'engins motorisés de toute nature. Vous découvrirez les machines agricoles qui ont accompagnés l'évolution de notre agriculture depuis la fin du 19ème siècle. Le musée regroupe ainsi plus de mille automobiles, motos, tracteurs, vélos et cyclomoteurs de 1860 à 1960 environ. La plupart des engins sont en état de marche. Le guide vous racontera l'histoire de ces machines, leur évolution et se livrera à quelques démonstrations surprenantes.

Vous découvrirez également la vie des anciens avec la reconstitution à l'identique d'une habitation d'autrefois, mais aussi une salle pour les jouets, une autre pour les maquettes et un espace école. Benoît Jouclar a su redonner vie à un véritable patrimoine, témoin des traditions de la vie.

Compter 1h30 à 2 heures pour la visite guidée. Les passionnés peuvent envisager d'y passer plus de temps, le billet est valable pour la journée.

Enfin, Benoît Jouclar est toujours à la recherche de nouvelles machines « d'époques » pour enrichir sa magnifique collection.

Pour plus de renseignements vous pouvez visiter le site :
www.musee-agricole-salviac.com

BONNE ANNÉE 2014